

CONSEIL DELEGATION SPECIALE

Séance du 27 Novembre 2020

- 2020-11-01** PORT DE PLAISANCE – TARIFS 2021
- 2020-11-02** DECISION MODIFICATIVE N°2020_01 : BUDGET ANNEXE ESPACE DE TRAVAIL PARTAGE
- 2020-11-03** DECISION MODIFICATIVE N°2020_02 : BUDGET ANNEXE ESPACE LA CAMBUSE
- 2020-11-04** DECISION MODIFICATIVE 2020_02 : BUDGET PRINCIPAL
- 2020-11-05** TARIFS COMMUNAUX 2021
- 2020-11-06** SERVICE TECHNIQUE : ACQUISITION DE MATERIEL
- 2020-11-07** SERVICE TECHNIQUE : ACQUISITION DE MATERIEL
- 2020-11-08** BATIMENT COMMUNE – ACCES PMR
- 2020-11-09** ECOLE : INSTALLATION PC ELEVE AVEC LOGICIELS
- 2020-11-10** MAIRIE : ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE
- 2020-11-11** MAIRIE : ACQUISITION DE LOGICIEL METIER

Lézardrieux, le 14 Décembre 2020
La Présidente de la Délégation Spéciale
Anne SIDANER



COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)

RÉUNION DE LA DELEGATION SPECIALE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020 A 10 H

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le vingt sept novembre à 10 h, la Délégation Spéciale dûment convoquée s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne SIDANER, Présidente.

Nombre de conseillers
en exercice : **3**
présents ou
représentés : **3**

Présents : Anne SIDANER, Présidente, Jean-François NICOL, Alain GENCE.

Procuration :
Secrétaire de séance : Alain GENCE

DELIBÉRATION N°2020-11-01 : PORT DE PLAISANCE : TARIFS 2021

Mme la Présidente de la Délégation Spéciale propose à la Délégation Spéciale de reconduire les tarifs du port de l'année 2020, pour l'année 2021, à savoir :

LONGUEUR HORS TOUT MESUREE

CAT.	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
Long. M	<5,5	<6,5	<7,5	<8,5	<9,5	<10,5	<11,5	<12,5	<13,5	<14,5	<15,5	>=15,5
ANNEE												
Pontons(eau profonde)	996	1057	1125	1323	1548	1786	2042	2312	2597	2909	3230	3450
Pontons(à flot)	950	1008	1074	1262	1477	1705	1948	2205	2481	2777	3081	3292
Bouées	532	558	589	690	809	937	1069	1199	1350	1506	1676	1787
Men Fang H	479	502	527	622	731							
Men Fang E	347	362	382	450	525							
Mois ETE*												
Pontons(eau profonde)	243	259	295	329	378	427	476	558	608	675	756	886
Pontons(à flot)	231	247	283	314	360	407	455	532	582	643	722	836
Bouées	165	181	211	225	242	285	317	330	346	377	451	513
Men Fang H	119	136	149	165	181							
Men Fang E	90	106	119	136	165							
Mois HIVER**												
Pontons(eau profonde)	145	155	178	197	226	257	285	335	364	405	454	532
Pontons(à flot)	139	148	170	188	216	245	273	319	349	386	433	501
Bouées	99	109	127	135	145	172	190	198	208	226	270	308
Men Fang H	71	81	89	99	109							
Men Fang E	54	63	71	81	99							
COUP												
Pontons été	17	18	20	25	28	32	36	41	45	49	54	63
Pontons hiver	12	13	16	19	20	23	25	26	28	31	37	41
Bouées	12	13	16	17	18	20	23	24	25	29	35	39
Men Fang H	8	9	11	12	13							
Men Fang E	6	7	8	9	12							

- Majoration de 2€ par mètre par bateau > 16,5 m
- Multicoques sur ponton : tarif de la catégorie x 1,5
- Les tarifs à la journée incluent: wifi, eau, électricité et accès aux sanitaires
- Annexes : 152 € TTC

Mois ETE* : du 1^{er} mai au 30 septembre

- à partir du 13^{ème} jour, application du tarif mensuel

Mois HIVER** : du 1^{er} octobre au 30 avril

AIRE TECHNIQUE (longueur hors tout mesurée)

CAT.	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
Long. M	<5,5	5,5	7,5	8,5	9,5	10,5	11,5	12,5	13,5	14,5	15,5	>15,5
Jour	3 €	3 €	4 €	6 €	7 €	8 €	10 €	12 €	14 €	16 €	19 €	22 €
Semaine	11 €	14 €	19 €	23 €	31 €	39 €	45 €	53 €	61 €	70 €	80 €	92 €
Mois	37 €	46 €	60 €	73 €	92 €	112 €	132 €	158 €	183 €	212 €	242 €	274 €
Mois, au-delà 3 mois	40 €	51 €	65 €	82 €	102 €	123 €	147 €	172 €	203 €	232 €	267 €	302 €

- Les séjours sur cette zone sont facturés à la journée, à la semaine et au mois.
- Le premier mois est gratuit pour les titulaires d'un contrat de location avec le port de plaisance de Lézardrieux.
- Au-delà des 3 premiers mois une majoration de 10% est appliquée ; au-delà de 12 mois, le tarif est doublé
- Multicoques sur ponton : tarif de la catégorie x 1,5
- **Tarifs professionnels : un module comprenant une borne d'alimentation eau et électricité 750 €/an.**
- **Tarifs professionnels : un module sans borne d'alimentation eau et électricité 650 €/an**
- Les tarifs 2021 de « l'aire technique secondaire » seront en valeur ceux de 2019 avec doublement au bout d'un an.

AIRE DE CARENAGE (longueur hors tout mesurée)

CAT.	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
Long. M	<5,5	<6,5	<7,5	<8,5	<9,5	<10,5	<11,5	<12,5	<13,5	<14,5	<15,5
Aire (24 heures)	31 €	35 €	37 €	40 €	42 €	46 €	48 €	50 €	53 €	56 €	70 €
Aire (Jour addit.)	31 €	35 €	37 €	40 €	42 €	46 €	48 €	50 €	53 €	56 €	70 €
Bers/jour (<=30 jours)	2 €	2 €	2 €	2 €	2 €	2 €	2 €	2 €	2 €	2 €	2 €
Bers/jour (>30 jours)	21 €	21 €	21 €	21 €	21 €	21 €	21 €	21 €	21 €	21 €	21 €

- Les détenteurs d'un contrat annuel au Port de Lézardrieux bénéficient d'une remise de 25 % sur le forfait 48 heures.
- **Jeton : 3 €**

MANUTENTION (longueur hors tout mesurée)

CAT.	A	B	C
Long. M	<5,5	<6,5	<7,5
Forfait aire de carénage (A/R,48h)	115 €	122 €	140 €
Forfait Mer/AC/ZT/Mer	137 €	146 €	162 €
Zone Technique (A/R)	86 €	90 €	105 €

AMODIATION :

- Surface construite €/m²/an : 14.84 €
- Surface non construite €/m²/an : 3.00 €
- Surface à usage de bureau, Maison de la Mer : 52.80 €/m²/an soit 4.40 €/m²/mois

ZONE DES CRACLAIS :

- Amarrage à l'année : 195 €
- Mois d'été : 114 €

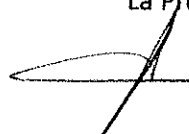
ZONE DE TRAOU TREIZ :

19 €

Après discussions les membres de la Délégation décident, à l'unanimité, :

- ↳ **D'appliquer les tarifs présentés ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2021 ;**
- ↳ **D'autoriser Mme la Présidente ou un Vice Président à signer tout acte y afférent.**

Pour Copie Conforme
La Présidente




Transmis en Préfecture, le
Affiché, le



COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)

**RÉUNION DE LA DELEGATION SPECIALE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020 A 10 H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt, le vingt sept novembre à 10 h, la Délégation Spéciale dûment convoquée s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne SIDANER, Présidente.

Nombre de conseillers
en exercice : **3**
présents ou
représentés : **3**

Présents : Anne SIDANER, Présidente, Jean-François NICOL, Alain GENGE.

Procuration :

Secrétaire de séance : Alain GENGE

DELIBÉRATION N°2020-11-04 : DECISION MODIFICATIVE N°2020_02 –BUDGET PRINCIPAL

M. NICOL le Vice Président de la Délégation Spéciale propose à la Délégation Spéciale de prendre une décision modificative afin de régulariser les crédits au budget principal, notamment pour prévoir les crédits pour la réparation de l'Eglise, suite à la tempête. M. NICOL présente la proposition de décision modificative :

Art.	Op	Objet	BP +DM	DM	TOTAL
21578	11	Autre matériel et outillage	5 000,00	6 000,00	11 000,00
21578	23	Autre matériel et outillage	10 000,00	-6 000,00	4 000,00
2135	19	installations générales	39 000,50	-8 081,00	30 919,50
2188	40	autres immobilisation corporelle	0,00	750,00	750,00
2183	56	matériel bureau et informatique	0,00	3 281,00	3 281,00
2111	18	terrain nus	0,00	2 050,00	2 050,00
2184	19	meublier	0,00	2 000,00	2 000,00
2184	14	meublier	3 500,00	-1 100,00	2 400,00
2183	14	matériel bureau et informatique	0,00	1 100,00	1 100,00
21111	11	terrain nus	0,00	10 810,03	10 810,03
21111	16	terrain nus	0,00	34 270,67	34 270,67
2135	62	installations générales	0,00	18 160,95	18 160,95
2111	OFPI	terrain nus	63 241,65	-63 241,65	0,00
2313	72	constructions	15 000,00	38 000,00	53 000,00
139151	35	Amortissement subv caserne	0,00	41 556,00	41 556,00
2313	61	constructions	45 000,00	-31 075,00	13 925,00
2135	62	installations générales	70 000,00	4 519,00	74 519,00
2182	31	matériel de transport	10 000,00	-4 519,00	5 481,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES			260 742,15	53 000,00	313 742,15

Art.	Op	Objet	BP +DM	DM	TOTAL
1321	72	subv DRAC	0,00	18 000,00	18 000,00
1323	72	subv Département	0,00	9 000,00	9 000,00
1322	72	subv région	0,00	9 000,00	9 000,00
1328	72	autre	0,00	17 000,00	17 000,00
28041582	11	autres groupement	0,00	25 523,94	25 523,94
28041582	OPFI	autres groupement	25 523,94	-25 523,94	0,00
2033	11	frais insertion	0,00	878,65	878,65
2033	62	frais insertion	0,00	878,65	878,65
2033	OPFI	frais insertion	2 673,97	-2 673,97	0,00
2033	18	frais insertion	0,00	916,67	916,67
2031	11	frais études	0,00	9 931,38	9 931,38
2031	18	frais études	0,00	33 354,00	33 354,00
2031	62	frais études	0,00	17 282,30	17 282,30
2031	OPFI	frais études	60 567,68	-60 567,68	0,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES			88 765,59	53 000,00	141 765,59

60	60633	Fourniture de voirie	15 000,00	-10 000,00	5 000,00
60	60632	fourniture petit équipement	15 000,00	10 000,00	25 000,00
60	60631	Fourniture d'entretien	3 500,00	2 000,00	5 500,00
60	61551	matériel roulant	20 000,00	-2 000,00	18 000,00
TOTAL SECTION FOCNTIONNEMENT DEPENSES			53 500,00	0,00	53 500,00

Après discussions les membres de la Délégation décident, à l'unanimité, :

- ☞ De valider la décision modificative n°2020_02 du budget principal, telle que présentée ci-dessus ;
- ☞ D'autoriser Mme la Présidente ou un Vice Président à effectuer les virements de crédits et inscriptions des nouvelles de crédits.

Pour Copie Conforme
Le Vice Président,



Jean-François NICOL

Transmis en Préfecture, le 14 Décembre 2020

Affiché, le 14 décembre 2020



COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)

**RÉUNION DE LA DELEGATION SPECIALE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020 A 10 H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt, le vingt sept novembre à 10 h, la Délégation Spéciale dûment convoquée s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne SIDANER, Présidente.

<p>Nombre de conseillers en exercice : 3 présents ou représentés : 3</p>
--

Présents : Anne SIDANER, Présidente, Jean-François NICOL, Alain GENGE.

Procuration :

Secrétaire de séance : Alain GENGE

DELIBÉRATION N°2020-11-03 : DECISION MODIFICATIVE N°2020_02 –BUDGET ANNEXE LA CAMBUSE

M. NICOL le Vice Président de la Délégation Spéciale propose à la Délégation Spéciale de prendre une décision modificative afin de régulariser les crédits au budget annexe suite la notification de la subvention et l'amortissement de subvention non prévu. M. NICOL présente la proposition de décision modificative :

COMPTES RECETTES

Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	BP +DM	DM	TOTAL
RECETTES	INVEST	13	1311	11	Etat	41 663	-13 888,00	27 775,00
		16	1641	ona	emprunt	117 174,00	14 638,00	131 812,00
		13	1317	11	Amortissement subvention	0,00	750,00	750,00
		TOTAL SECTION INVESTISSEMENT					158 837,00	0,00

Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	BP +DM	DM	TOTAL
RECETTES	FONCT.	77	777		Amortissement subvention**	0,00	750,00	750,00
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT						0,00	750,00	750,00

Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	BP +DM	DM	TOTAL
DEPENSES	FONCT.	11	605		Achat matériel	2 350,00	-750,00	1 600,00
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT						2 350,00	-750,00	1 600,00

Après discussions les membres de la Délégation décident, à l'unanimité, :

- ↳ De valider la décision modificative n°2020_02 du budget annexe La Cambuse, telle que présentée ci-dessus ;
- ↳ D'autoriser Mme la Présidente ou un Vice Président à effectuer les virements de crédits et inscriptions des nouvelles de crédits.

Pour Copie Conforme
Le Vice Président



Jean-François NICOL

Transmis en Préfecture, le 14 Décembre 2020

Affiché, le 14 décembre 2020



COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)

RÉUNION DE LA DELEGATION SPECIALE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020 A 10 H

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le vingt sept novembre à 10 h, la Délégation Spéciale dûment convoquée s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne SIDANER, Présidente.

Nombre de conseillers
en exercice : **3**
présents ou
représentés : **3**

Présents : Anne SIDANER, Présidente, Jean-François NICOL, Alain GENCE.

Procuration :

Secrétaire de séance : Alain GENCE

DELIBÉRATION N°2020-11-05 : TARIFS COMMUNAUX : TARIFS 2021

Mme la Présidente de la Délégation Spéciale propose à la Délégation Spéciale de reconduire les tarifs communaux de l'année 2020, pour l'année 2021, à savoir :

DROIT DE PLACE	Tarifs 2021
Abonné (mètres linéaire)	0,47 €
Occasionnel (mètres linéaire)	1,03 €
Abonné hors marché (mètre linéaire)	0,47 €
Fêtes foraines (mètres linéaire)	0,65 €
Spectacle de marionnettes	gratuité

CONCESSIONS CIMETIERE	Tarifs 2021
15 ans	2m ² : 42 €
	4 m ² : 84 €
30 ans	2 m ² : 130 €
	4 m ² : 260 €
50 ans	2 m ² : 262 €
	4 m ² : 524 €

CONCESSIONS COLUMBARIUM	Tarifs 2021
30 ans (35x35) 2 urnes	629,00 €
30 ans (50x50) 4 urnes	744,00 €
30 ans (3 urnes)	681,00 €

CAVURNE	Tarifs 2021
30 ans	350,00 €

TARIFS LOCATIONS D'ÉQUIPEMENTS BOULIANTES*	Tarifs 2020
Camion + chauffeur HT/heure	48,00 €
Tracto pelle + chauffeur HT/heure	69,00 €
Main d'œuvre HT/heure par homme supplémentaire	30,00 €

*A titre tout à fait exceptionnel, quand l'utilisateur n'a pas d'autre solution.

PHOTOCOPIES*	Tarifs 2020
Format A4	0,30 €
Format A3	0,50 €
Format A 4 couleur	1,00 €
Format A 3 couleur	1,25 €

*les photocopies sont gratuites et en noir et blanc pour les associations communales.

LOCATION DES SALLES

LOCATION SALLE POLYVALENTE – LEZARDRIVIEN*	Tarifs 2020
Apéritif	116,00 €
Repas lunch	172,00 €
Bal	172,00 €
Banquet mariage	172,00 €
2ème jour	116,00 €
Utilisation à titre privé (lucratif)	298,00 €
Théâtres/Loto	164,00 €
Réunion (sans droit d'entrée)/h	24,00 €
Bourse aux vêtements/brocante	
- Jour	165,00 €
- Jour supplémentaire	163,00 €
-Week end	313,00 €
Exposition artistique 2 jours	285,00 €
Caution	500,00 €

- ↳ Pour la collecte du sang, (2fois par an) la salle polyvalente sera prêtée gratuitement.
- ↳ Une fois par an, chaque association communale bénéficie gratuitement de la location de la salle polyvalente.
- ↳ Une fois par an, les associations suivantes bénéficient gratuitement de la salle Polyvalente (hors utilisation des installations de cuisine) : Téléthon, Presqu'île à tue tête, Marmouzien, Restos du Cœur.

Toute réservation de la salle Georges Brassens doit intervenir 15 jours avant la manifestation.

LOCATION SALLE POLYVALENTE - ORGANISME EXTERIEUR	Tarifs 2020
Apéritif	173,00 €
Repas lunch	285,00 €
Bal	323,00 €
Banquet mariage	344,00 €
2ème jour	173,00 €
Utilisation à titre privé (lucratif)	298,00 €
Théâtres/Loto	285,00 €
Réunion (sans droit d'entrée)/h	32,00 €
<i>Bourse aux vêtements/brocante</i>	
- Jour	165,00 €
- Jour supplémentaire	163,00 €
-Week end	313,00 €
Exposition artistique 2 jours	285,00 €
Caution	500,00 €

FORFAIT CUISINE + COUVERTS	Tarifs 2020
<i>ASSOCIATIONS LOCALES, LEZARDRIVIENS</i>	
1 à 100 personnes	91,00 €
101 à 200 personnes	126,00 €
201 à 300 personnes (capacité max 330 personnes)	148,00 €
<i>ORGANISME EXTERIEUR</i>	
1 à 100 personnes	126,00 €
101 à 200 personnes	160,00 €
201 à 300 personnes (capacité max 330 personnes)	186,00 €

MATÉRIEL DÉGRADÉ	
Assiette	Tarif 2020
Petite cuillère	1,05 €
Cuillère	3,45 €
Fourchette	3,45 €
Couteau	3,45 €
Verre	1,05 €
Flûte	3,45 €
Petite tasse	1,75 €
Ramequin	1,05 €
Assiette	5,80 €
Petite assiette	2,75 €
Salière	3,45 €
Corbeille à pain	5,75 €

Plat porcelaine	28,85 €
Plat à gratin	28,85 €
Soupière inox	28,85 €
Plat inox	14,45 €
Carafe	10,00 €
Pichet	5,80 €
Louche	14,45 €
Ecumoire	14,45 €
Vase	21,65 €
Ménagère	31,65 €
Tire-bouchon	5,80 €
Marmite	168,00 €
Faitout	168,00 €
Plateau de service	14,50 €
Casserole	168,00 €
Cuillère à soupe (DEGRENNÉ)	4,35 €
Fourchette de table (DEGRENNÉ)	4,35 €
Cuillère à café (DEGRENNÉ)	1,85 €
Couteau à steak (DEGRENNÉ)	4,35 €

LOCATION SALLE DE L'ERMITAGE*	Tarifs 2020
Associations locales/patriotiques Cantonales	
Réunions	0,00 €
Caution de	500,00 €
Apéritif – buffet froid	104,00 €
LEZARDRIVIENS (fête, anniversaire...)	
Apéritif – buffet froid	104,00 €
Associations extérieures et privées	
Réunion (prix/heure)	21,00 €
Apéritif – buffet froid	139,00 €
Caution	500,00 €

*Toute réservation de la salle de l'Ermitage doit intervenir 15 jours avant la manifestation.

LOCATION CLUB HOUSE*	Tarifs 2020
Réunion associations locales	gratuité
Organismes extérieurs tarif/heure	10,00 €
Caution de	130,00 €

*Toute réservation du club house doit intervenir 48 heures avant la manifestation.

LOCATION SALLE KERMOUSTER	Tarifs 2020
<i>Associations locales et privés Lézardriens</i>	
Réunions (sans droit d'entrée)/heure	gratuité
Apéritif – buffet froid	58,00 €
Exposition artistique/semaine	42,00 €
CAUTION (dégâts ménage)	130,00 €
<i>Associations. Extérieures et privées</i>	
Réunion (prix/heure)	19,00 €
Apéritif – buffet froid	76,00 €
Exposition artistique/semaine	47,00 €
Activité à l'année/demi-journée	13,00 €
CAUTION (dégâts ménage)	130,00 €

*Toute réservation de la salle de KERMOUSTER doit intervenir 48 heures avant la manifestation.

LOCATION DE MATERIEL*	Tarifs 2020
Locations plateaux + chaises + tréteaux (8 personnes)	6,40 €
Caution par plateaux + chaises + tréteaux (8 personnes)	130,00 €
Location couvert complet (fourchette, couteau, cuillère, assiette, verre)	0,85 €
Caution couvert complet	23,00 €
Location verres en plateau de 25	6,10 €
Caution de 25 verres	31,00 €
Chaise uniquement Lézardriens	0,50 €
Caution Lézardriens	10,00 €
Location de plateau seul	2,00 €

*Pour les associations extérieures et particulières.

↳ Les associations de Lézardrieux et la Mairie ne payent pas de caution.

TARIFS DE LA CANTINE	Tarifs 2020
Plein tarif	2,80 €
Famille nombreuse (3 enfants)	2,30 €
Adulte	4,30 €

TARIFS GARDERIE	Tarifs 2020
Matin	1,25 €
16h30 à 18h00	1,35 €
18h à 18h30	0,65 €

Après discussions les membres de la Délégation décident, à l'unanimité,:

- ↪ D'appliquer, à compter du 1^{er} janvier 2021, les tarifs, tels que présentés ci-dessus ;**
- ↪ D'autoriser Mme la Présidente ou un Vice Président à signer tout acte y afférent**

Pour Copie Conforme

La Présidente



Transmis en Préfecture, le 14 Décembre 2020

Affiché, le 14 décembre 2020



COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)

RÉUNION DE LA DELEGATION SPECIALE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020 A 10 H

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le vingt sept novembre à 10 h, la Délégation Spéciale dûment convoquée s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne SIDANER, Présidente.

Nombre de conseillers
en exercice : **3**
présents ou
représentés : **3**

Présents : Anne SIDANER, Présidente, Jean-François NICOL, Alain GENCE.

Procuration :

Secrétaire de séance : Alain GENCE



DELIBÉRATION N°2020-11-06 : SERVICE TECHNIQUE : ACQUISITION MATERIEL

Mme la Présidente fait part de la demande de la responsable des espaces verts des services techniques de la nécessité d'acquérir d'un nouvel chariot ripagreen. Le montant du devis de l'entreprise HORTIBREIZ s'élève à 820 € HT soit 902 € TTC.

Après discussions les membres de la Délégation décident, à l'unanimité, :

- ↳ *D'acquérir ce matériel auprès de la société HORTIBREIZ pour un montant de 820€ HT soit 902 € TTC ;*
- ↳ *D'inscrire les crédits au budget principal, section d'investissement, opération n°023, article 21578 ;*
- ↳ *D'autoriser Mme la Présidente ou un Vice Président à signer le devis.*

Pour Copie Conforme
La Présidente



Transmis en Préfecture, le 14 Décembre 2020

Affiché, le 14 décembre 2020

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)

RÉUNION DE LA DELEGATION SPECIALE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020 A 10 H

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le vingt sept novembre à 10 h, la Délégation Spéciale dûment convoquée s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne SIDANER, Présidente.

Nombre de conseillers
en exercice : **3**
présents ou
représentés : **3**

Présents : Anne SIDANER, Présidente, Jean-François NICOL, Alain GENCE.

Procuration :

Secrétaire de séance : Alain GENCE

DELIBÉRATION N°2020-11-07 : SERVICE TECHNIQUE : ACQUISITION MATERIEL

Mme la Présidente fait part de la demande de la responsable des espaces verts des services techniques de la nécessité d'acquérir du matériel pour confectionner les bacs à fleurs de la commune. Le montant du devis de l'entreprise HORTIBREIZ s'élève à 762 € HT soit 914.40 € TTC.

Après discussions les membres de la Délégation décident, à l'unanimité, :

- ↳ **D'acquérir ce matériel auprès de la société HORTIBREIZ pour un montant de 762 € HT soit 914.40 € TTC ;**
- ↳ **D'inscrire les crédits au budget principal, section d'investissement, opération n°023, article 21578 ;**
- ↳ **D'autoriser Mme la Présidente ou un Vice Président à signer le devis.**

Pour Copie Conforme
La Présidente



Transmis en Préfecture, le 14 Décembre 2020

Affiché, le 14 décembre 2020



COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)

RÉUNION DE LA DELEGATION SPECIALE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020 A 10 H

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le vingt sept novembre à 10 h, la Délégation Spéciale dûment convoquée s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne SIDANER, Présidente.

Nombre de conseillers
en exercice : 3
présents ou
représentés : 3

Présents : Anne SIDANER, Présidente, Jean-François NICOL, Alain GENCE.

Procuration :

Secrétaire de séance : Alain GENCE

DELIBÉRATION N°2020-11-08 : BATIMENT COMMUNAL – ACCES PMR

Mme la Présidente indique que la rampe d'accès au bâtiment communal loué à la Kinésithérapeute n'est plus aux normes. Il est nécessaire de changer les bandes anti-dérapantes de la rampe d'accès pour éviter tout risque d'accident. Un devis a été demandé à la société Le Comptoir du Peintre. Il s'élève à 759.98 HT soit 914.26 € TTC. Mme la Présidente propose qu'une participation de deux cent euros soit demandée à la locataire, Mme LEBRUN.

Après discussions les membres de la Délégation décident, à l'unanimité, :

- ☞ *De valider le devis de l'entreprise LE COMPTOIR DU PEINTRE pour un montant de 759.98 € HT soit 914.26 € TTC ;*
- ☞ *D'inscrire les crédits au budget principal, section d'investissement, opération n°019, article 2135 ;*
- ☞ *De demander une participation de 200 € à Mme LEBRUN, Kinésithérapeute, locataire du bâtiment communal ;*
- ☞ *D'autoriser Mme la Présidente ou un Vice Président à signer le devis.*

Pour Copie Conforme
La Présidente



Transmis en Préfecture, le 14 Décembre 2020

Affiché, le 14 décembre 2020



COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)

RÉUNION DE LA DELEGATION SPECIALE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020 A 10 H

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le vingt sept novembre à 10 h, la Délégation Spéciale dûment convoquée s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne SIDANER, Présidente.

Nombre de conseillers
en exercice : **3**
présents ou
représentés : **3**

Présents : Anne SIDANER, Présidente, Jean-François NICOL, Alain GENCE.

Procuration :

Secrétaire de séance : Alain GENCE

DELIBÉRATION N°2020-11-09 : ECOLE – INSTALLATION PC ELEVE AVEC LOGICIELS

Mme la Présidente indique que suite à une panne du serveur de la salle informatique de l'école, il est nécessaire de revoir l'installation en mettant en place un PC élève avec déploiement sur les autres PC. Un devis a été demandé à la société AUDEVA. Il s'élève à 895 HT soit 1 074 € TTC.

Après discussions les membres de la Délégation décident, à l'unanimité :

- ↳ **De valider le devis de l'entreprise AUDEVA pour un montant de 895 € HT soit 1 074 € TTC ;**
- ↳ **D'inscrire les crédits au budget principal, section d'investissement, opération n°014, article 2183 ;**
- ↳ **D'autoriser Mme la Présidente ou un Vice Président à signer le devis.**

Pour Copie Conforme
La Présidente



Transmis en Préfecture, le 14 Décembre 2020

Affiché, le 14 décembre 2020



COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)

RÉUNION DE LA DELEGATION SPECIALE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020 A 10 H

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le vingt sept novembre à 10 h, la Délégation Spéciale dûment convoquée s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne SIDANER, Présidente.

Nombre de conseillers
en exercice : **3**
présents ou
représentés : **3**

Présents : Anne SIDANER, Présidente, Jean-François NICOL, Alain GENGE.

Procuration :

Secrétaire de séance : Alain GENGE

DELIBÉRATION N°2020-11-10: MAIRIE – ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE

Mme la Présidente indique que suite à une panne réseau informatique de la mairie, il est nécessaire de revoir l'installation pour les sauvegardes journalières des données mais également pour installer un pack office plus récent sur tous les postes. Un devis a été demandé à la société AUDEVA. Il s'élève à 1 750.50€ HT soit 2 100.60€ TTC.

Après discussions les membres de la Délégation décident, à l'unanimité :

- ↳ De valider le devis de l'entreprise AUDEVA pour un montant de 1 750.50 € HT soit 2 100.60€ TTC ;
- ↳ D'inscrire les crédits au budget principal, section d'investissement, opération n°056 article 2183 ;
- ↳ D'autoriser Mme la Présidente ou un Vice Président à signer le devis.

Pour Copie
La Présidente



Transmis en Préfecture, le 14 Décembre 2020

Affiché, le 14 décembre 2020



COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)

RÉUNION DE LA DELEGATION SPECIALE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020 A 10 H

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le vingt sept novembre à 10 h, la Délégation Spéciale dûment convoquée s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne SIDANER, Présidente.

Nombre de conseillers
en exercice : **3**
présents ou
représentés : **3**

Présents : Anne SIDANER, Présidente, Jean-François NICOL, Alain GENCE.

Procuration :

Secrétaire de séance : Alain GENCE


DELIBÉRATION N°2020-11-11 : MAIRIE – ACQUISITION DE LOGICIEL METIER

Mme la Présidente indique que Mme la Secrétaire Générale a demandé d'harmoniser les logiciels métiers. Pour ce faire, un devis a été demandé à la société JVS, pour la partie état civil. Il s'élève à 984€ HT soit 1 180.80€ TTC. La maintenance des logiciels par an s'élève à 111 € HT et 133.20 € TTC.

Après discussions les membres de la Délégation décident, à l'unanimité :

- ↪ **De valider le devis de l'entreprise JVS pour un montant de 984 € HT soit 1180.80€ TTC ;**
- ↪ **D'inscrire les crédits au budget principal, section d'investissement, opération n°056 article 2183 ;**
- ↪ **D'inscrire les crédits au budget principal, section de fonctionnement, article 611, chaque année pour la maintenance ;**
- ↪ **D'autoriser Mme la Présidente ou un Vice Président à signer le devis.**

Pour Copie Conforme
La Présidente

Transmis en Préfecture, le 14 Décembre 2020

Affiché, le 14 décembre 2020

